



Jacques Maritain à la fin de sa vie

Un catholique contre l'antisémitisme

Jacques Maritain (1882-1973)

Philosophe français converti au catholicisme, Jacques Maritain, après avoir quitté les milieux d'extrême-droite, a fait de la lutte contre l'antisémitisme le combat de sa vie.

La conversion au catholicisme

Né en 1808 dans une famille laïque républicaine, Jacques Maritain étudie tout d'abord la chimie, la biologie et la physique à la Sorbonne. Déçu par le scientisme alors en vogue à la Sorbonne, ne le considérant pas comme étant capable de répondre à des questions existentielles d'ordre vitale, il va suivre les cours de Bergson au Collège de France sur les conseils de Charles Péguy. En 1906, Maritain et sa femme Raïssa, immigrée juive d'origine russe, se convertissent au catholicisme. Grand amateur de St Thomas d'Aquin, Maritain commence à enseigner à l'Institut Catholique de Paris en 1912 puis devient professeur en 1933 à l'Institut pontifical d'études médiévales de Toronto. Sa conversion l'amène à avoir des contacts avec des milieux proches de l'Action Française, le parti d'extrême-droite dirigé par Charles Maurras, ultra-nationaliste et farouchement antisémite.

Changer le regard chrétien sur les juifs

La condamnation pontificale de l'Action Française en 1926 emmène Maritain à prendre ses distances avec l'extrême-droite et à se rapprocher de la démocratie-chrétienne. Maritain entame alors un combat de longue haleine : la lutte contre l'antisémitisme. Bloqué par la guerre en Amérique du Nord, Maritain qui exerce une influence certaine sur de nombreux jeunes intellectuels, prend position contre le régime de Vichy. C'est surtout après la Guerre, et en particulier lors de son séjour à Rome comme Ambassadeur de France près le Saint-Siège, que Maritain entreprend un certain nombre de démarches directement liées à son combat. Il appelle l'Eglise à dénoncer l'antisémitisme et à prendre conscience des atrocités de la Shoah. L'intervention de Maritain est particulièrement importante dans les décisions prises lors du concile de Vatican II en 1952, en particulier concernant la suppression de l'expression « juifs perfides » qui existait depuis le IXe siècle dans la liturgie chrétienne du Vendredi Saint.

Source : <http://www.jcrelations.net/fr/?item=2423>